

**ANNEXE II B  
RÈGLEMENT D'EXAMEN**

<b>Baccalauréat professionnel Spécialité TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS-ŒUVRE</b>	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles	Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
---	--	--	---

Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>Épreuve E1 : Épreuve scientifique</b>  <b>Sous-épreuve E11 :</b> Mathématiques  <b>Sous-épreuve E12 :</b> Sciences physiques et chimiques	U11  U12	3  1,5  1,5	CCF  CCF		Ponctuel écrit  Ponctuel écrit et pratique	1h  1h	CCF  CCF	
<b>Épreuve E2 : Épreuve de technologie</b>  <b>Sous-épreuve E21 :</b> préparation et organisation de travaux  <b>Sous-épreuve E22 :</b> analyse technique d'un ouvrage	U21  U22	4  2  2	Ponctuel écrit  Ponctuel écrit	4h  4 h	Ponctuel écrit  Ponctuel écrit	4h  4 h	CCF  CCF	
<b>E.3 : Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>  <b>Sous-épreuve E31 :</b> Présentation d'un dossier d'activité  <b>Sous-épreuve E32 :</b> Mise en œuvre  <b>Sous-épreuve E33 :</b> Activités spécifiques et contrôles  <b>Sous-épreuve E34 :</b> Economie - Gestion  <b>Sous-épreuve E35 :</b> Prévention-santé-environnement	U31  U32  U33  U34  U35	9  2  3  2  1  1	CCF  CCF  CCF  CCF  CCF		Ponctuel oral  Ponctuel pratique  Ponctuel pratique  Ponctuel oral  Ponctuel écrit	20min  14h à 17h.  4h à 7h  30 min  2h	CCF  CCF  CCF  CCF  CCF	
<b>Épreuve E4 :</b> Langue vivante étrangère	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
<b>Épreuve E5 : Français, Histoire-Géographie – Education civique</b>  <b>Sous-épreuve E51 :</b> Français  <b>Sous-épreuve E52 :</b> Histoire – Géographie – E.C.	U51  U52	5  2,5  2,5	Ponctuel écrit  Ponctuel écrit	2h30  2h	Ponctuel écrit  Ponctuel écrit	2h30  2h	CCF  CCF	
<b>Épreuve E6 : Arts appliqués et cultures artistiques</b>	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	

<b>Épreuve E7 :</b> Éducation physique et sportive	<b>U7</b>	<b>1</b>	CCF		Pratique		CCF	
<b>Épreuve facultative (2) :</b> Langue vivante	<b>UF1</b>		Ponctuel oral	0h20 (1)	Ponctuel oral	0h20 (1)	Ponctuel oral	0h20 (1)

1) dont 5 minutes de préparation

2). La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.